

N° d'ordre : 49
Année : 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 04/09/2018 à 20h

Secrétaire de Séance : Franck EYNARD

Présents : Maurice BOISSOUT, Marie-Catherine PEYRON, Maurice SOREZ, Jeannine BOUVERON, Christian BOMPARD, Christian ARALDO, Sophie BLANQUAR, Jeanne-Marie PEZ., ML TRIQUET, Franck EYNARD, Sophie GADAIS

Procurations :

Absents : Dominique FAUCON, Juliette CROUZET, Jean-Yves CERVERA,

Séance ouverte à 20h00

Approbation du compte rendu du CM du 12-07-2018

Selon document envoyé le 02-09-2018.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Admissions en non valeur »

Il s'agit de créances pour lesquelles les poursuites engagées sont restées infructueuses ou qui, compte tenu de leur montant inférieur à 30€ ne peuvent pas faire l'objet de poursuites, pour un total de 616,69€

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver cette décision et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant :

Question repoussée au prochain CM dans l'attente d'une réponse du trésor public sur la possibilité de récupérer certaines sommes.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 0

Délibération « Création d'un Parc Eolien sur le plateau du Rouvergue »

Nous avons rencontré le 13 décembre 2017 deux personnes de la société Abo Wind qui étaient venues nous présenter un projet de ferme éolienne sur le plateau du Rouvergue.

Ce jour-là nous leur avons notifié nos réticences à ce projet, d'un point de vue de l'atteinte archéologique et historique du site, de nuisances visuelles et sonores, des nuisances sur la faune et la flore, et les incertitudes quant au démantèlement de ces structures.

Aujourd'hui, cette société prend des rendez-vous avec les propriétaires fonciers afin de sondage.

Il devient nécessaire de délibérer sur ce sujet (voir projet de délibération jointe au dossier).

Par la même il sera proposé aux conseils municipaux des communes voisines de Grignan, Chantemerle les Grignan, Valaurie, Clansayes, Montsegur sur Lauzon, Colonzelle, de délibérer sur ce projet au vu des nuisances visuelles qui leur seront infligées si ce projet voit le jour.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : d'approuver ce projet de délibération et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre 0 : Abstentions : 3 Adoptés : 8

Délibérations et décisions urgentes

Informations

- **Ecole, garderie** : la garderie se fera à Colonzelle le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h30.

Le personnel sera mutualisé.

Point sur les travaux

- Marché traversée du village, ouverture des consultations et analyse en cours, attribution fin septembre. Début chantier avril 2019.
- UV fin programmée 15 septembre 2018.
- Montée de la tour : suite aux recommandations des ABF, le département nous octroie une aide de 40%, attente de l'état DETR.
- Enfouissement des réseaux: tranche 1, début de chantier vers le 15 octobre 2018 pour 6 semaines, tranche 2, début de chantier janvier/février 2019.

Questions Diverses

- **Repas de la cantine** : les repas seraient livrés le vendredi soir pour le repas du lundi midi et le mardi pour le jeudi. Se pose le problème de la durée de stockage dans le réfrigérateur de la cantine de Chamaret. Aussi, il est décidé de clarifier cette problématique avec la société API par la rédaction d'un courrier en RAR envoyé le 06-09-18.
- Remerciement est fait à Mr Crouzet Nicolas pour le don à la mairie d'un écran géant TV qui sera mis à disposition dans la salle des associations.

Les rendez-vous à venir

- Réunion le 12/09/2018 à 15h30 pour la création d'une MARPA (maison d'accueil et résidence pour l'autonomie) sur le territoire du Canton de GRIGNAN.
- Prochain conseil : 02-10-2018 à 20h

La séance est levée à : 21H40